



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Jean-Yves DELMAS, Jacques FAURE, Sébastien FOURNIE, Séverine LO, Dorothée RHAULT,

Excusés : Roselyne ALBERT-TARROUX, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

Secrétaire de séance : Jean-Yves DELMAS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2025

1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23 juillet 2025 :

Après lecture ce PV est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 – Délibération sur la Fongibilité des crédits 2025 :

Le Conseil municipal confirme par délibération la fongibilité des crédits applicable à tout l'exercice 2025, permettant ainsi de pratiquer des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section afin de compenser une prévision budgétaire insuffisante.

3 – Décision(s) modificative(s) sur le budget :

Il sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal des modifications sur le budget 2025.

En effet en début d'année, lorsque le budget a été établi, certaines dépenses n'étaient pas prévisibles. Elles sont venues se greffer en cours d'année notamment à cause d'un litige à caractère social et aussi à cause de diverses dépenses de travaux qui sont liés au programme d'investissement 2025. Ces diverses dépenses impactent la section fonctionnement. Il faut donc ajuster le budget initial de certains comptes à l'intérieur de cette section. En outre pour maintenir cette section excédentaire il faut aussi lui transférer une somme de 50 000 € qui avait été budgétée en investissement au titre de l'autofinancement. Pour compenser ce transfert de section à section et ne pas altérer les capacités de financement nécessaires aux investissements 2025 un emprunt complémentaire de 60 000 € sera mis en place.

4 – Délibération modificative pour les subventions aux associations :

Il était question de proposer de modifier la délibération n° 10-2025 concernant l'attribution de subventions aux associations car une association n'avait plus de compte bancaire. Cette association ayant à nouveau un compte bancaire, il n'y a pas lieu de prendre une délibération modificative.

5 – Délibération pour la voirie 2025 :

Afin de compléter l'enveloppe dédiée à la voirie, il est décidé de refaire le chemin de Milhavet (de la côte d'Enguials au chemin de Prunac). Le Conseil municipal avait déjà décidé de la réfection des trottoirs du chemin des Pruneliers et de l'aménagement du virage du chemin de Rouquette. Une délibération est prise pour ces trois investissements.

6 – Délibération pour un bail emphytéotique :

Cette délibération sera présentée ultérieurement car le dossier doit être examiné par le Service des Domaines.

7 – Délibération pour la complémentaire santé des agents :

Cette délibération est reportée au Conseil municipal du 22 octobre car la commission du Comité Social Territorial du Centre de Gestion se réunit le 2 octobre.

8 – Délibération pour la création du poste d'agent technique :

Nathalie FAURE quitte ses fonctions d'agent d'entretien des locaux au 30 septembre. Elsie CASINI va prendre son poste pour l'instant en CDD, une délibération est prise pour cette création de poste.

9- Devis pour l'entretien de la salle des associations :

Un devis d'autolaveuse Karcher de démonstration est présenté au conseil municipal pour un montant de 2500 euros HT, après l'avoir essayé dans la nouvelle salle des associations. Cet achat semble nécessaire pour l'entretien du sol de cette nouvelle salle. Le conseil municipal approuve cet investissement.

10 – Proposition de partenariat pour la gestion du risque animalier :

Cette proposition sera examinée lors du prochain conseil municipal pour informations insuffisantes.

QUESTIONS DIVERSES

a- Point sur la salle des Associations :

La cuisinière actuelle n'est pas aux normes car elle est au gaz ce qui est interdit dans ce type de local eu égard à la présence d'un locataire au-dessus. Une cuisinière tout électrique a été trouvée pour 569 euros TTC. L'Office Municipal socio-culturel et sportif (OMSCS) prend cet achat en charge.

Des placards, une crédence en inox ainsi qu'un évier ont été achetés afin de rendre cette cuisine plus fonctionnelle pour son utilisation par les associations. Les trufficulteurs ont fait un don de 1000 euros pour cet aménagement.

b- Les travaux d'agrandissement du cimetière ont débuté.

c- Planification de la commission des élections avant le 31 décembre 2025 :

La commission des listes électorales doit se réunir avant le 31 décembre 2025.

d- Ouverture à la location de l'appartement n°1 situé au-dessus de la Mairie :

Les travaux de réhabilitation de ce logement sont retardés suite à un dégât des eaux ayant eu lieu lors de l'occupation par la précédente locataire. Le dossier est en cours d'instruction à l'assurance Groupama.

e- Demande d'emplacement d'un food truck :

Une demande a été reçue émanant d'un propriétaire d'un food truck qui souhaiterait venir sur la place du village. Plus de précisions vont être demandées par rapport aux jours de présence, au besoin en énergie et la nature de la prestation.

f- Permanences CASA et Frances Services 4^{ème} jeudi du mois :

Les permanences du camion jaune de la CASA (Centre Social itinérant du Carmausin-Ségala) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre (cf affiche ci-jointe).

Les permanences de France Services sont maintenues dans la salle du Conseil municipal de la mairie.

Les personnes seront reçues uniquement sur rendez-vous en contactant le 06 80 67 73 39 ou par mail : franceservices-cias@3c-s.fr.

Une table et des rouleaux de peinture ont disparu dans la nouvelle salle des associations, la personne qui a emprunté ces objets est priée de les ramener avant que la mairie dépose une plainte à la gendarmerie.

DATES A RETENIR

Prochain conseil municipal : mercredi 22 octobre à 20h30

22€

12€
Tant moins
de 12 ans



REPAS COCHON

VILLENEUVE SUR VÈRE

SAMEDI 1ER NOVEMBRE - 19H

MENU

SOUPE DE LENTILLES
SALADE COMPOSEE
JAMBON A LA BROCHE
TUSTET DE POMMES DE TERRES
CROUSTADE AUX POMMES

VIN / CAFE

MUSIQUE

AMBIANCE GUINGUETTE
23H30 - DJ INFINITY

RÉSERVATION : 06.24.80.45.29

Uniquement prise en compte après règlement

LE COMITÉ DES FÊTES DE VILLENEUVE SUR VÈRE VOUS ATTEND !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

10€
Par équipe



CONCOURS DE BELOTE

VILLENEUVE SUR VÈRE

VENDREDI 31 OCTOBRE - 21H

De nombreux lots présents

LIEU



SALLE DES FÊTES DE VILLENEUVE SUR
VÈRE



FOUACE OFFERTE / CAFE / THE

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

06.40.98.69.77

LE COMITÉ DES FÊTES DE VILLENEUVE SUR VÈRE VOUS ATTEND !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



CaSa Mobile

ARRÊT TEMPORAIRE

À partir d'octobre, les itinérances du camion jaune de la CaSa Mobile dans les villages seront temporairement suspendues.

VILLAGES CONCERNÉS :

- > Cagnac-les-Mines
- > Le Ségur
- > Mirandol-Bourgnounac
- > Monestiés
- > Pampelonne
- > St Jean de Marcel
- > Tanus
- > Valderiès
- > Villeneuve-sur-Vère



POURQUOI UNE PAUSE ?

Pour repenser le projet d'itinérance (accueil, animation, information) afin de mieux

l'adapter aux besoins des habitant-es.

Vous souhaitez partager vos attentes vis-à-vis de la CaSa Mobile et vos envies pour votre village : contactez-nous !



Animations et actualités de la CaSa : scannez le QR code !



ET FRANCE SERVICES ?

Le service reste accessible sur rendez-vous.

• France services à Mirandol

09 70 71 46 28

mirandol-bourgnounac@france-services.gouv.fr

Permanences à Pampelonne, Le Ségur

• France services à Carmaux

06 80 67 73 39 - franceservices-cias@3c-s.fr

Permanences à Cagnac, Monestiés, Tanus, St Jean de Marcel, Villeneuve-sur-Vère

à Valderiès sans RDV : 6 chemin de Musac, chaque mardi de 8h30 à 11h30

A très vite !

la CaSa, centre social Carmausin-Ségala

L'Annexe - 32ter av. Bouloc Torcat 81400 Carmaux

05 63 36 14 40 | centresocial-cias@3c-s.fr

www.carmausin-segala.fr/animation-sociale



3CS | visuels : Freepix | Ne pas jeter sur la voie publique